

Formation spécialisée en santé sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) du 6 février 2024
Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Le directeur général, il y a maintenant quelques semaines, après nous avoir présenté ses traditionnels vœux de bonne année sur Ulysse, nous a informés de son départ.

Il part et «en même temps», il est épinglé par Médiapart qui nous informe qu'il aurait aidé un club de football français à éviter plusieurs millions d'euros d'impôts et de cotisations sociales. En 2017, pour limiter le coût du rachat du joueur Neymar, le Qatar, propriétaire du PSG

exigeait que cette somme ne soit pas soumise aux impôts et cotisations sociales normalement dus. Un rescrit a été fait dans ce sens, et nous interroge sur le rôle joué par le ministre de l'action et des comptes publics de l'époque, G.Darmanin, et son directeur de cabinet, J. Fournel...

Pendant ce temps, on remercie et félicite gentiment les personnels pour leur implication et leur professionnalisme.

On leur annonce de misérables augmentations de rémunération, on leur accorde parcimonieusement quelques points d'indices au 1er janvier 2024 bien loin de compenser l'inflation, l'augmentation de 10 % des coûts de l'électricité et des mutuelles pour 2024 et bien d'autres.

Dans le contexte d'inflation et de décrochage des rémunérations, les agentes et les agents ne peuvent pas se satisfaire de simples compliments polis. Leur engagement, souligné tant par le directeur général sortant que par le directeur général par intérim mérite de la reconnaissance notamment salariale !

Les négociations indemnitaires engagées à la DGFIP ont repris le 29 janvier dernier, et notre détermination à obtenir une reconnaissance indemnitaire à la hauteur des engagements des personnels, est plus que jamais d'actualité .

Plus de 10 ans que notre régime indemnitaire n'a pas été revalorisé !

Plus de 10 ans que les agent-es de la DGFIP et donc de la DRFIP 44 absorbent réformes en tout genre, applicatifs défallants, manque d'autonomie et encadrement infantilisant !

Cela ne peut plus durer !

Le 16 janvier dernier a été lancée la «grande» enquête de l'Observatoire Interne sous le slogan «en 2024, on se dit tout».

Les agentes et les agents sont invité-es par ce canal à s'exprimer largement sur leur environnement professionnel, sur l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, sur la reconnaissance au travail et sur la rémunération.

Vraiment, «on va tout se dire» ? mais que les agentes et les agents n'ont-ils pas déjà dit dans les enquêtes précédentes, souvenons nous des résultats très dégradés de l'an passé, à l'occasion d'une visite médicale ?

Localement, au regard du bilan 2023 de la médecine de prévention, des registres SST (Santé Sécurité conditions de Travail), des arrêts maladie qui se multiplient, il n'est pas difficile de comprendre que les conditions de travail se détériorent depuis plusieurs années sans aucune remise en question de la part de la direction, ni de réelle volonté de remédier à la souffrance au travail des agent-es, et ce malgré nos nombreuses interpellations.

LA RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES...



S'il faut tout se dire, il faut surtout tout entendre et agir !

Pour Solidaires Finances Publiques la campagne DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) sera l'occasion de «tout se dire», d'autant plus que cette année l'ensemble des risques professionnels, sans exception, devront faire l'objet d'un recensement exhaustif !

Mais après déjà une année de pratique des nouvelles instances CSA et FSSSCT, nous ne pouvons que constater le déplorable retour en arrière des pratiques et des règles de fonctionnement de la FSSSCT par rapport à ce que nous connaissions en CHSCT.

Tout d'abord,

- Un RI imposé par la direction générale et les directions locales qui n'ont tenu compte d'aucune proposition des élu·es et représentant·es en CSA et en FSSSCT contrairement à ce qui avait été discuté au plan ministériel,
- Un recul des droits en FSSSCT pour les représentant·es des personnels,
- Des documents communiqués tout juste 8 jours avant une FSSSCT - la direction n'ayant visiblement que faire du boycott de la FSSSCT du 7 décembre pour ce motif entravant ainsi la bonne préparation des sujets et la consultation des personnels
- Des registres SST communiqués tardivement notamment pour cette séance, ont été communiqués des registres de septembre 2023,
- Des registres SST souvent sans l'avis du responsable de service
- Des annotations de registres dont la réponse de la direction n'est pas datée
- Des registres dont les réponses ne sont pas communiquées aux agent·es concerné·es
- Des fiches de signalement rédigées à l'occasion d'un conflit interne qui ne sont pas communiquées aux représentant·es de la FSSSCT même lorsqu'elles et qu'ils le demandent. Toujours pas de fiche de signalement concernant le SLR demandée en décembre pour cette séance.
- Refus de communiquer les fiches de signalements ayant pour objet un conflit interne.



Par ailleurs, et cette séance n'y déroge pas, un manque total d'éléments de débat de la part de la direction sur :

- Les thèmes et les dates des GT y compris celui mentionné dans le PAP (Plan Annuel de Prévention) 2023 concernant la signalétique amiante sans oublier ceux en lien avec l'examen des risques professionnels,
- Rien non plus sur la campagne DUERP/PAP, pas de calendrier, rien sur le nouvel outil Prev'Action alors même que la Note d'Orientation Ministérielle en SST y consacre un paragraphe important et que le sujet a déjà été abordé en CSA le 18 janvier. De ce fait, on aurait pu penser avoir quelques informations pour la FSSSCT de ce jour ! Que nenni !
- Rien non plus sur le thème de la sécurité des agent·es alors que des GT nationaux se sont déroulés au cours de l'année 2023 et que le sujet doit être abordé à la convention des cadres A et A+ ; visiblement les représentant·es des personnels ne sont pas dignes d'entendre ce que la direction a à dire sur ce sujet pour les agent·es du 44 !
- Rien non plus sur les formations même réglementaires : aucune feuille de route, aucun calendrier prévisionnel, aucun lien avec le PAP présenté en décembre 2023 !
- Aucune proposition également sur un des thèmes évoqué par la Note d'Orientation Ministérielle 2024 qui est le maintien dans l'emploi des agent·es en situation de handicap et/ou de santé fragile et/ou en fin de carrière. Pour Solidaires Finances Publiques ce sujet est un enjeu capital du fait même de l'allongement des carrières suite à la réforme des retraites de 2023 qui va ne faire qu'aggraver leur situation si tant est qu'elle épargne les autres agent·es.

On ne peut donc que s'interroger sur l'intérêt que la direction peut avoir à l'égard de cette instance qu'est la FSSSCT et du rôle qu'elle doit tenir en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail !

Pour Solidaires Finances Publiques, il n'y a que mépris et volonté de marginaliser le plus possible les représentant·es de la FSSSCT au détriment des agent·es.

Mais la FSSSCT a au moins un attrait, son budget ! Et sur ce thème si particulier des moyens financiers, la direction a cette fois des idées !

En l'occurrence, le financement de stores ou de volets pour certains bureaux du bâtiment Graslin dans «la droite ligne de la rénovation bâtementaire» et «de transition énergétique» ! un budget allant de 119 000€ à 190 000€ selon les options choisies !

Rappelons à cette occasion que le budget 2024 propre pour la FSSSCT de la DRFIP 44 s'élève à environ 125 000€ !

Belle provocation que cette seule fiche action !

Pour Solidaires Finances Publiques, et déjà affirmé par le passé, le budget de l'instance CHSCT et aujourd'hui de l'instance FSSSCT n'est pas la réserve de la Dotation Globale de Fonctionnement de la DRFIP 44 !

Enfin pour conclure, pour Solidaires Finances Publiques l'amélioration des conditions de travail passe forcément par :

- Le réinvestissement dans le service public de la DGFIP de lutte contre la fraude fiscale, économique et sociale,
- L'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de la garantie du statut avec une véritable politique de rémunération et de promotions pour la reconnaissance des technicités et de l'engagement de chacune et chacun en dehors de toute rémunération au mérite,
- L'arrêt des restructurations et externalisations des missions de notre ministère pour un bilan contradictoire avec les agent·es et les agents et les organisations syndicales !
- Un bilan contradictoire des politiques du tout numérique en direction des agent·es et des agents mais aussi des usagères et usagers. Mais aussi, une expertise sur les conséquences en termes d'emplois et de formation de l'utilisation de l'IA.
- L'instauration concrète d'un droit d'expression des agent·es sur leur travail
- La reconnaissance réelle des atteintes à la santé qu'elles soient psychiques et/ ou physiques.